FICHE TECHNIQUE

Technique des colles et des parquets

TopLevel HL 45
Enduit de ragréage hybride







> adapté aux surfaces problématiques
> adapté à tous les types de revêtements
> séchage rapide
> pratiquement sans contraintes

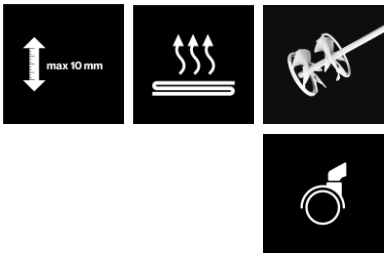

Description du produit

HL 45 est un enduit de ragréage autolissant à base hybride de ciment et de sulfate de calcium, destiné à la régularisation et au nivellement des supports difficiles en intérieur, tels que les chapes en asphalte coulé, les supports en bois existants et les supports mixtes.
Le produit durcit pratiquement sans tensions, minimisant ainsi le risque de fissuration, même en présence d'épaisseurs importantes.
Le matériau présente d'excellentes propriétés d'écoulement et peut être appliqué aussi bien par pompage qu'à l'aide d'une lisseuse dentée. Grâce à ses excellentes propriétés autolissantes, le passage ultérieur d'un rouleau débulleur à picots n'est pas indispensable. Après durcissement, il forme une surface lisse et facile à poncer qui, une fois complètement sèche, peut recevoir tous les types de revêtements de sol conventionnels, y compris le parquet.
Convient sans restriction à une utilisation avec les systèmes de chauffage par le sol.
Ne pas utiliser dans les zones soumises à une humidité permanente ou à une exposition permanente à l'eau.

Conditionnement

Seau	Suremballage	Palette
25 KG / PS	-	42 PS

Stockage
À l'abri du gel, au frais et au sec sur caillebotis en bois dans l'emballage d'origine non ouvert 365 jours

Utilisation

Outils recommandés
agitateur électrique à vitesse de rotation réduite, récipient de mélange adapté, lisseuse, truelle à lisser, spatule, raclette, chaussures à clous, rouleau à pointes

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com

Mélange
Verser la quantité d'eau prescrite dans un récipient de mélange propre. Ajouter progressivement la poudre tout en mélangeant à l'aide d'un malaxeur à faible vitesse, jusqu'à obtention d'un mélange homogène et sans grumeaux. Temps de mélange : env. 4 minutes. Pour un résultat de mélange optimal, utiliser le malaxeur DLX.

Traitement
Verser le produit de ragréage frais sur le support préparé et préalablement primairisé, de préférence en une seule passe, jusqu'à l'épaisseur souhaitée, sans dépasser 10 mm, puis le répartir uniformément. TopLevel HL 45 est pompable et convient à une application à la règle de ragréage. L'épaisseur minimale sous parquet est de 3 mm.
En cas d'application en plusieurs couches, après un séchage suffisant de la couche précédente, appliquer une couche de primaire MurePrime D 1, MurePrime LF 1 ou MurePrime DX 9, dilué en fonction de la capacité d'absorption du support. Le primaire doit être complètement sec avant l'application de la couche suivante.
Pour des épaisseurs supérieures à 10 mm, TopLevel HL 45 doit être chargé avec du sable de quartz de granulométrie 0,1–0,5 mm ou 0,3–0,8 mm. La quantité maximale ajoutée est de 25 % en poids, calculée par rapport au poids de poudre du produit de ragréage, soit un maximum de 6,5 kg de sable de quartz par sac de 25 kg.
L'ajout de sable de quartz réduit les propriétés d'écoulement du produit de ragréage. La quantité d'eau de gâchage indiquée doit rester inchangée. Il est déconseillé d'ajouter de l'eau supplémentaire pour compenser la diminution de la fluidité, car un excès d'eau peut provoquer la remontée des particules fines à la surface.
Le temps d'utilisation est d'environ 30 à 40 minutes, en fonction de la température ambiante. La surface est praticable après environ 3 heures. Pour une épaisseur de 3 mm, le produit est prêt à recevoir un revêtement après environ 10 à 12 heures.
Des temps de séchage plus longs doivent être prévus en cas d'épaisseurs plus importantes et de températures ambiantes plus basses.
En cas d'installation ultérieure de systèmes de chauffage par le sol, les panneaux chauffants ou supports doivent être solidement fixés au support porteur, par vissage ou collage, avant les travaux de ragréage. Les prescriptions du fabricant du système de chauffage concernant la préparation du support, la fixation et l'épaisseur de recouvrement requise doivent être respectées. L'épaisseur minimale générale de 5 mm ne remplace pas une épaisseur de recouvrement supérieure éventuellement exigée par le système spécifique.

Données techniques

Base chimique	Base hybride (ciment / sulfate de calcium)
Couleur	gris clair
Consommation	env. 1,5 kg/m² par mm d'épaisseur Consommation pour une épaisseur de 3 mm : env. 4,5 kg/m² ; rendement par sac de 25 kg : env. 5,5 m² Consommation pour une épaisseur de 5 mm : env. 7,5 kg/m² ; rendement par sac de 25 kg : env. 3,3 m² Consommation pour une épaisseur de 10 mm : env. 15 kg/m² ; rendement par sac de 25 kg : env. 1,6 m²
Consommation d'eau	max. 5,5 L par unité de 25 kg
Épaisseur de couche	1 - 10 mm par passe

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com

Recouvrable	- Épaisseur jusqu'à 3 mm : env. 10 – 12 h - Épaisseur jusqu'à 5 mm : env. 14 – 20 h - Épaisseur jusqu'à 10 mm : env. 24 – 48 h Les temps de séchage se réfèrent à une humidité relative de 50 % à 20 °C.
résistance mécanique	circulable après env. 3 h
Durée de traitement	30 – 40 min
Certificats/rapports de tests/classe obtenue	EC1+
Résistance à la traction sous pliage	F7
Résistance à la pression	C35
Température du support	min. +15°C

Support

Supports adaptés
Supports minéraux courants adaptés au secteur de la construction
Chapes ciment et sols en béton
Chapes à base de sulfate de calcium (anhydrite)
Asphalte coulé
Supports en bois
Éléments de chape sèche adaptés à base de ciment et de plâtre
Supports mixtes

Sur les supports absorbants, il convient d'utiliser des primaires adaptés, tels que MurePrime LF 1 non dilué, MurePrime D 1 ou MurePrime DX 9. MurePrime D 1 et MurePrime DX 9 peuvent être dilués à l'eau, en fonction de la capacité d'absorption du support, dans un rapport de 1:1 jusqu'à un maximum de 1:3. Les primaires appliqués doivent être complètement secs avant de poursuivre les étapes suivantes.
Sur les supports non absorbants, utiliser MurePrime DX 9 non dilué ou MurePrime D 4 Rapid non dilué. Avec MurePrime DX 9, des épaisseurs de couche allant jusqu'à 10 mm maximum par passe sont autorisées ; avec MurePrime D 4 Rapid, l'épaisseur maximale est de 15 mm par passe. La valeur limite la plus faible est toujours déterminante entre l'épaisseur maximale autorisée sur le primaire choisi et l'épaisseur maximale par passe du produit de ragréage indiquée dans les caractéristiques techniques de la présente fiche technique.
Sur les supports problématiques, mais fondamentalement adaptés à l'application, il convient d'utiliser un primaire Murexin adapté à base de résine époxy, SMP ou PU. Cela s'applique également aux épaisseurs supérieures à 15 mm en une seule passe, à condition que le produit de ragréage utilisé soit homologué pour l'épaisseur prévue par passe. Lorsque le primaire est encore frais, saupoudrer uniformément toute la surface à refus avec du sable de quartz adapté. La consommation indicative est d'environ 3,0 kg/m². Après durcissement complet, éliminer soigneusement le sable excédentaire non lié, puis aspirer la surface.
En l'absence de bandes périphériques de désolidarisation, celles-ci doivent être mises en place dans les règles de l'art avec des bandes périphériques RS 50 avant le début des travaux de ragréage.

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com

Après ponçage, aspirer soigneusement le produit de ragréage. Si la poussière résiduelle de ponçage ne peut pas être entièrement éliminée, l'application d'un primaire fixateur de poussière MurePrime LF 1 est recommandée conformément aux prescriptions du système. Celui-ci peut notamment, à des températures élevées, réduire le séchage prématuré de la colle et prolonger son temps ouvert.

Le support doit être sec, exempt de gel, solide, résistant, indéformable et exempt de poussière, de salissures, d'huile, de graisse, d'agents de démoulage et de parties non adhérentes. Il doit être conforme aux directives techniques et aux normes nationales et européennes en vigueur, ainsi qu'aux règles de l'art généralement reconnues.

Informations sur le produit et consignes d'utilisation

Informations sur le matériau

- En cas de mise en œuvre en dehors de la plage idéale de température et/ou d'humidité de l'air, les propriétés du matériau peuvent être sensiblement modifiées.
- Conditionner les matériaux à la température appropriée avant leur mise en œuvre.
- Afin de préserver les propriétés du produit, aucun matériau étranger ne doit être ajouté.
- Respecter scrupuleusement les quantités d'eau de gâchage et les indications de dilution spécifiées.
- Un matériau préparé ayant déjà commencé à faire prise ne doit pas être redilué avec de l'eau ni mélangé à du matériau frais.
- Les valeurs de résistance à la flexion et à la compression indiquées sont basées sur la quantité d'eau spécifiée. Toute modification de la quantité d'eau peut entraîner une variation de ces valeurs.

Conditions ambiantes

- Ne pas appliquer lorsque la température du support est inférieure à +15 °C.
- La plage de température idéale pour le matériau, le support et l'air ambiant est comprise entre +15 °C et +25 °C.
- La plage idéale d'humidité relative de l'air est de 40 à 60 %.
- Une humidité de l'air plus élevée et/ou des températures plus basses retardent le séchage, la prise et le durcissement. Une humidité de l'air plus faible et/ou des températures plus élevées accélèrent ces processus.
- Veiller à assurer une ventilation suffisante pendant le séchage et le durcissement ; éviter les courants d'air.
- Protéger le produit du rayonnement solaire direct, du vent et des intempéries.
- Protéger les éléments de construction adjacents.

Conseils

- Il est recommandé de réaliser au préalable une surface d'essai ou un essai à petite échelle.
- Respecter les fiches techniques de tous les produits Murexin utilisés dans le système.
- Conserver un produit d'origine non altéré du lot concerné pour d'éventuels travaux de réparation ultérieurs.
- Pour les chapes chauffantes, le cycle de mise en chauffe réglementaire doit être achevé avant la pose du revêtement de sol.
- Le chauffage par le sol doit rester éteint pendant la mise en œuvre et le durcissement.

Les informations fournies correspondent à des valeurs moyennes déterminées dans des conditions de laboratoire. En raison de l'utilisation de matières premières naturelles, les valeurs indiquées peuvent légèrement varier d'une livraison à l'autre, sans que cela n'affecte l'aptitude du produit à l'emploi.

Consignes de sécurité

Les informations fournies dans cette fiche technique sont basées sur notre longue expérience de nos produits et l'état actuel de nos connaissances. Cette fiche technique est fournie à l'acheteur sans aucune obligation contractuelle, y compris induite par la vente du produit. Nous garantissons la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente. L'utilisation de nos produits est réservée à des spécialistes et/ou des personnes compétentes et qualifiées avec les aptitudes correspondantes d'un artisan. L'utilisateur est responsable de l'exécution professionnelle de son travail, même en cas de demande d'informations complémentaires. Par principe, nous recommandons d'appliquer le produit sur une surface d'essai ou de réaliser une série de petits essais avant l'application proprement dite du produit. Du fait de la nature des travaux, il est impossible de couvrir tous les cas d'application possibles, présents et futurs ainsi que leurs particularités. Les indications considérées comme connues par des spécialistes ont été ignorées.
En outre des fiches techniques, les normes et les directives techniques en vigueur dans la Communauté européenne et le pays d'utilisation du produit en ce qui concerne les matières, le support et la structure subséquente doivent être observées ! Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter. La publication d'une nouvelle version rend celle-ci caduque.
Les versions actuelles des fiches techniques et de sécurité ainsi que des conditions générales de vente sont disponibles en ligne sur notre site Internet www.murexin.com.

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com